

## Renforcer le dialogue

2000-2001, des années riches en événements sportifs : Jeux olympiques et paralympiques de Sydney, Euro de football, championnat du monde de handball. Mais aussi deux années qui resteront marquées par la rencontre entre le sport et l'Europe : déclaration sur le sport adoptée par le Conseil européen de Nice, conférence européenne sur le sport et l'emploi de Paris. Le sport doit mieux prendre en compte la construction d'une Europe politique, tout comme sa spécificité et sa dimension sociale doivent être prises en compte par les institutions européennes. Il ne peut être réduit à sa seule dimension économique et commerciale.



C'est pourquoi j'ai décidé de renforcer les liens que le Comité national olympique et sportif français entretient avec les institutions communautaires en créant une mission spécifique à Bruxelles (au sein du bureau de liaison du sport) et en y détachant une personne à plein temps.

Les activités initiées par le bureau de liaison du sport ont permis de renforcer le dialogue entre les institutions européennes, les gouvernements nationaux et la communauté sportive sur les problèmes européens.

C'est une première étape que nous avons menée à bien dans l'intérêt du mouvement sportif français et que nous devons poursuivre au cours de l'olympiade à venir, avec comme objectif d'inscrire le sport dans le traité européen.

Henri Sérandour  
Président du Comité  
national olympique et  
sportif français

### Le bureau de Bruxelles

Le bureau de représentation du sport à Bruxelles est un bureau de liaison auprès de l'Union Européenne. Constitué en 1993, il représente les intérêts des Comités olympiques européens (COE), de la Confédération européenne des sports (ENGSO) et d'organisations sportives nationales (Allemagne, France, Pays-Bas, Autriche, Finlande, Norvège, Suède et Danemark).

Les activités principales :

- représenter et promouvoir la valeur socio-culturelle et socio-économique du sport au niveau de l'UE ;
- représenter les intérêts du sport dans les différentes politiques de l'UE ;
- établir un contact permanent avec les institutions européennes ;
- aider les organisations sportives sur des questions juridiques liées à l'impact de la législation européenne sur le sport ;
- informer les organisations sportives sur les programmes de l'UE accessibles au sport et les procédures de demande de subvention ;
- recueillir, analyser et transmettre des informations sur les liens UE-sport aux organisations sportives ;
- élaborer et transmettre un rapport mensuel détaillé sur les informations actuelles ayant un lien UE-sport.

Le bureau est placé sous la responsabilité de Christophe De Kepper, assisté dans sa tâche par quatre collaborateurs et des stagiaires.



# Un bilan européen positif



## L'Europe du sport en chiffres

- Le sport en Europe, c'est :
- 120 millions de pratiquants ;
  - 700 000 clubs ;
  - deux millions d'éducateurs, de moniteurs et de bénévoles ;
  - 77 championnats du monde et 102 championnats européens organisés sur le territoire européen en 1999 ;
  - 2 millions d'emplois générés de manière directe ou indirecte par le sport.

## Une information régulière du mouvement sportif

Comment comprendre et agir si on ne dispose pas d'une information régulière, fiable et pertinente ? C'est la première priorité identifiée par le CNOSF. Aujourd'hui, une information est régulièrement produite et diffusée, principalement par voie électronique (e-mail) depuis Bruxelles :

- une rubrique Europe dans CNOSF Actualités ;
  - l'envoi du « rapport mensuel sur l'impact des activités de l'UE sur le sport » à l'ensemble des fédérations, CROS et CDOS, par voie électronique et postale ;
  - l'envoi régulier de fiches d'information sur les grands programmes communautaires ; parallèlement, des réunions d'information et de formation sont organisées ;
  - l'organisation et la participation active à des conférences sur le thème de l'Union européenne. Exemple : première conférence sur le thème « L'Union européenne et le sport, quelles relations ? » organisée le 6 juin 2000 dans les locaux du CNOSF ;
  - la participation active du CNOSF et du mouvement sportif français au sein des organisations sportives européennes (ENGSO, COE).
- Pour accéder à cette information par courrier électronique : Sophie Dorémus (doremus@eu-sports-office.org).

## Des contacts permanents avec les institutions européennes

### Réunion avec Michel Barnier, Commissaire européen chargé de la politique régionale.

Henri Sérandour s'est rendu à Bruxelles au mois de mars 2000 afin de rencontrer Michel Barnier et plusieurs membres français du parlement européen, parmi lesquels Michel Rocard, ancien Premier ministre, en présence de Jacques Rogge, président des Comités olympiques européens. Il a évoqué avec Michel Barnier la question de l'adoption d'un article sur le sport par la conférence inter-gouvernementale et lui a remis la proposition d'article rédigée par l'ENGSO et les COE. Il a également rappelé au Commissaire que le sport pouvait jouer un rôle positif dans la mise en œuvre de la politique régionale communautaire.

### La représentation de la France auprès de l'UE

Denis Cheminade, Laurent Chabaud et Sophie Dorémus ont rencontré en mai 2000, Jocelyne Caballero, déléguée chargée du sport au sein de cette institution. Ils lui ont présenté les activités du CNOSF et remis la proposition d'article de l'ENGSO et des COE.

### Forum " sport et Europe " à l'assemblée nationale

Henri Sérandour a participé en juin 2000 au Forum organisé à l'assemblée nationale sur le thème du sport et de l'Union européenne, présidé par Marie-George Buffet, la ministre de la Jeunesse et des Sports, et Raymond Forni, président de l'assemblée nationale.

### Présidence française de l'UE

La France a assuré au cours du second semestre 2000 la Présidence du Conseil de l'UE. Le CNOSF a été particulièrement actif, à la fois au nom du mouvement sportif français, et du mouvement sportif européen (COE et ENGSO). Il faut saluer également la volonté de la Présidence française, et en particulier de Mme Buffet, d'associer en permanence le CNOSF à ses travaux. C'est ainsi qu'Henri Sérandour a pris part à la réunion de la « troïka » des ministres de sports de l'UE, composée alors du Portugal, de la France et de la Suède. Le CNOSF a accueilli



cette manifestation dans ses locaux à la Maison du sport français le 5 juillet 2000.

Dans le cadre de la Présidence française, une réunion des ministres des sports a été organisée à Paris le 6 novembre 2000, en vue de préparer le Conseil européen de Nice et d'adopter les dernières modifications de la déclaration sur le sport.

Henri Sérandour, qui participait à cette réunion et représentait le mouvement sportif européen, a eu l'occasion de présenter les propositions de modification de la déclaration sur le sport rédigées par l'ENGSO et les COE. Le texte de son intervention a été publié dans CNOSF Actualités du 9 novembre 2000 et peut être consulté sur le site Internet du CNOSF.

### Le réseau Sport-Jeunes Europe

Le CNOSF est partenaire d'une initiative de différentes organisations sportives de jeunesse issues de plusieurs pays européens. Bénéficiant de crédits européens dans le cadre du programme JEUNESSE, ce projet a pour objet de faire connaître aux jeunes sportifs français les possibilités offertes dans le cadre des programmes JEUNESSE. Il consiste en la mise en place d'un site Internet dont la version française sera disponible fin 2001.

L'UFOLEP, la FSCF et l'UNSS représentent le mouvement sportif français au sein de ce réseau qui doit être prolongé par des initiatives concrètes sur le plan français.

### Forum européen du sport

Henri Sérandour a représenté Jacques Rogge, président des COE, au neuvième Forum européen du sport qui s'est tenu à Lille les 26 et 27 octobre 2000 en présence de Viviane Reding, Commissaire européenne chargée du sport, et de Marie-George Buffet, avec pour objectif la préparation du Conseil européen de Nice. Y ont également participé pour le



CNOSF André Leclercq, Jean-Louis Monneron, Denis Cheminade et Sophie Dorémus.

## Horizon 2004 : une mission Europe encore plus performante

Pour les années à venir, quatre mots clés ont été retenus pour définir la « mission Europe » du CNOSF :

- informer, en poursuivant la veille juridique et en allant à la rencontre des personnes intéressées par le thème de l'Europe et du sport ;
- conseiller et permettre de monter des projets européens grâce aux soutiens financiers de Bruxelles ;
- poursuivre la dynamique sport et emploi au niveau européen, développer les partenariats ;
- améliorer le lobby politique en sensibilisant les décideurs européens au thème du sport et de sa place dans la sphère communautaire.

## Le réseau européen sport&emploi

*Le réseau européen sport&emploi dans le troisième secteur est un projet ENGSO subventionné par la Commission européenne et mis en œuvre par le CNOSF en collaboration avec le bureau de liaison du sport de Bruxelles.*

*Ce projet a débuté en décembre 1998 et pris fin le 31 octobre 2000 à l'issue d'une conférence européenne sur le thème de l'emploi dans le secteur sportif associatif. L'objectif du projet, qui implique des acteurs de sept pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, Pays-Bas, Suède et France), était de déterminer le potentiel d'emploi au sein des associations sportives du secteur non marchand (appelé troisième secteur) en Europe et de promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.*

*A l'occasion de la conférence finale qui a eu lieu les 12 et 13 octobre 2000, le CNOSF a accueilli dans ses locaux 180 représentants d'organisations sportives, d'autorités publiques nationales et européennes issus de vingt et un pays, réunis pour échanger des informations et expériences de travail autour des thèmes du sport, du troisième secteur et de l'emploi.*

*Les participants ont adopté la « Déclaration de Paris » qui est consultable sur le site Internet du réseau européen sport&emploi.*

*Le réseau a remis, au début de l'année 2001, un rapport final à la Commission européenne, qui consigne les travaux et conclusions de deux ans de coopération européenne en la matière.*

*Pour plus d'informations sur le réseau sport&emploi, ainsi que le texte de la déclaration et les actes du colloque :*

*<http://www.sport-employment.org>*

## SOMMET

# La déclaration de Nice

Le Conseil européen, réuni à Nice du 7 au 9 décembre 2000, a adopté dans ses conclusions une déclaration sur le sport reconnaissant sa spécificité. Elle constitue un premier pas vers une prise en compte du sport dans les traités communautaires qui reste l'objectif à atteindre. Le Conseil a conclu les six mois de Présidence française de l'UE, ainsi que la Conférence Intergouvernementale (CIG).

Dans le domaine du dopage, le Conseil a accueilli « avec satisfaction les conclusions du Conseil relatives à l'Agence mondiale antidopage » et recommandé « d'intensifier la coopération européenne dans ce domaine ». L'Union européenne participera en tant que telle à l'Agence mondiale antidopage (AMA), et à son financement.

La déclaration sur le sport, soutenue par le mouvement sportif français auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports, recommande principalement à la Communauté de « tenir compte, même si elle ne dispose pas de compétences directes dans ce domaine, dans son action au titre des différentes dispositions du Traité, des fonctions sociales, éducatives et culturelles du sport, qui fondent sa spécificité, afin de respecter et de promouvoir l'éthique et les solidarités nécessaires à la préservation de son rôle social ». Il est recommandé aux Etats membres d'encourager « le bénévolat sportif par des mesures favorisant une protection pertinente et une

reconnaissance du rôle économique et social des bénévoles, avec le soutien, le cas échéant, de la Communauté dans le cadre de ses compétences ».

Dans sa déclaration, le Conseil européen a reconnu que les fédérations sportives ont un rôle clé à jouer en Europe mais, tenant compte de la diversité culturelle européenne, il n'a pas souhaité leur attribuer un rôle exclusif. Les fédérations sont encouragées à « être à l'écoute des demandes qui leur sont faites, tant par les citoyens, sportifs amateurs qui souhaiteraient une offre plus diversifiée, que par le sport professionnel, dont la gestion des compétitions devient une préoccupation, compte tenu des énormes investissements consentis. »

Enfin, et même si la déclaration n'a qu'une valeur politique, il est recommandé aux institutions communautaires et aux Etats membres de poursuivre l'examen de leur politique, dans le respect du traité et selon leurs compétences respectives, au regard de ces principes généraux.

Le CNOSF a été étroitement associé à l'un des principaux résultats de la Présidence française en matière de sport.

Il s'est félicité de l'adoption de cette déclaration qui tient compte des orientations soutenues par le mouvement sportif, et a souhaité que le processus engagé se poursuive, en étroite consultation avec les organisations sportives.

Pour consulter le texte de la déclaration :

[http://europa.eu.int/comm/sport/doc/ecom/decl\\_nice\\_2000\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/sport/doc/ecom/decl_nice_2000_fr.pdf)

## Des liens utiles

Quelques liens Internet sur l'Europe et le sport :

Site de l'Union européenne : [www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)

Unité sport de la Commission européenne : [www.europa.eu.int/comm/dg10/sport/index\\_fr.html](http://www.europa.eu.int/comm/dg10/sport/index_fr.html)

Bureau de liaison du sport auprès de l'UE : [www.eu-sports-office.org](http://www.eu-sports-office.org)

Réseau européen sport&emploi : [www.sport-employment.org](http://www.sport-employment.org)

ENGSO : [www.engso.com](http://www.engso.com)

Comités olympiques européens : [www.eurolympic.org](http://www.eurolympic.org)

Réseau Européen des Instituts des Sciences du Sports : <http://www.kuleuven.ac.be/ensshe/>

Fiches d'information sur l'Europe : [http://www.info-europe.fr/europe.web/seb.dir/seb25.dir/som\\_fich.htm](http://www.info-europe.fr/europe.web/seb.dir/seb25.dir/som_fich.htm)

Le site du CNOSF traite également du sport et de l'Europe, selon l'intérêt de l'actualité : <http://www.comite-olympique.asso.fr/>